

PROGRAMME DE FORMATION

ETHIQUE ET DEONTOLOGIE et NON DISCRIMINATION POUR L'ACCES AU LOGEMENT

½ Journée - 4 heures

Objectif(s) de l'action de formation

La formation sur la Déontologie, vous permettra de :

- Connaître le cadre institutionnel de la déontologie et ses implications dans le fonctionnement des services.
- Appréhender les règles déontologiques et ses enjeux pour sécuriser ses pratiques au quotidien.

La formation sur la non-discrimination pour l'accès au logement, vous permettra de :

- Cerner les règles applicables en matière de non-discrimination dans l'immobilier
- Détecter les situations à risque pour éviter les sanctions
- Se conformer aux obligations légales et réglementaires en matière de non-discrimination

Programme

LE CODE DE DÉONTOLOGIE (2 heures) :

- Le champ d'application
- Les personnes concernées
- L'éthique professionnelle
- Le respect des lois et règlements
- La compétence
- L'organisation et gestion de l'entreprise
- La transparence
- La confidentialité
- La défense des intérêts en présence
- Le conflit d'intérêts
- La confraternité
- Le règlement des litiges
- La discipline
- La commission de contrôle des activités

LA NON-DISCRIMINATION AU LOGEMENT (2 heures) :

I - La discrimination, c'est quoi ?

- La discrimination au sens juridique
- Des préjugés aux discriminations
- La discrimination, une réalité révélée par les tests de situation
- Des exemples de discriminations fondées sur des préjugés
- Le cadre légal de la lutte contre les discriminations dans le logement
- Les différentes formes de discrimination définies par la loi
- Les contraintes de l'environnement juridique
- Des risques de discrimination accrus en présence d'une pluralité d'acteurs

II - Huit points-clés pour louer sans discriminer

- Définir l'engagement à louer sans discriminer avec la/le propriétaire
- Définir les conditions de la location
- Déterminer les garanties nécessaires et les justificatifs
- Prévenir les discriminations en présence d'une pluralité d'acteurs
- Rédiger et publier l'annonce sans discriminer
- Garantir l'égalité de traitement des candidat.e.s à toutes les étapes
- Choisir la/le locataire sans discriminer
- Établir le contrat de location

Public :

Professionnel de l'immobilier et acteurs du secteur de l'immobilier




Prérequis :

Connaissance en droit immobilier

Conditions d'accès :

Bulletin d'inscription à nous transmettre par mail ou par courrier.

Modalités pédagogiques

-  Powerpoint / Paper Board
-  Dossier pédagogique
-  Partage d'expériences

Modalités de suivi et d'évaluation

Evaluation : Quizz/QCM, auto-évaluation en cours et fin de formation.

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation.

Enquête de satisfaction.

Lieu et accessibilité :

CFP MONTPLAISIR – CAMPUS ISTM, 14 rue Barthélemy de Laffemas 26000 VALENCE

Toutes nos salles répondent aux conditions d'accessibilité.

Notre centre de formation est desservi par les réseaux de transport urbain. Des places de parking PMR se situent devant l'entrée de l'établissement.

Formatrices

Monsieur Gilbert URIBES

Dispositions pratiques

Taille du groupe : 5 à 12 personnes

Dates

16 Décembre 2022

Horaires : 8h00-12h00

Tarif

240 € TTC/ personne

Références

Effectif formé Formations continues courtes : 359 en 2020/2021, 401 2019/2020, 521 en 2018/2019.

Contact information et inscription

Florence CHARIGNON

CFP Montplaisir, 14 rue Barthélemy de Laffemas 26000 VALENCE

Téléphone : 04 26 52 80 04 / 04 75 82 16 80

Mail : florence.charignon@ensemble-montplaisir.org

Web : www.cfp-montplaisir.org